

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3133

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Expérimentation d'un démonstrateur concernant le fonctionnement de véhicules électriques alimentés par le dispositif Move In Pure - Convention de collaboration technique avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR)

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Vesco

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3133**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Expérimentation d'un démonstrateur concernant le fonctionnement de véhicules électriques alimentés par le dispositif Move In Pure - Convention de collaboration technique avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR)**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Compagnie nationale du Rhône (CNR), 2^e producteur français d'électricité et 1^{er} producteur d'énergie 100 % renouvelable, travaille activement pour le développement de l'hydroélectricité, de l'éolien et du photovoltaïque. Elle dispose à ce jour de près de 3 200 MW de puissance installée dans ces 3 énergies et vise 4 500 MW en France d'ici 2015.

La CNR est un acteur historique de l'hydroélectricité, elle a donc développé une expertise unique en gestion des énergies renouvelables, grâce à un système optimisé de prévision de production, de placement de l'énergie sur le marché et de conduite des aménagements en temps réel. Grâce à des outils innovants développés en interne, elle établit des prévisions de production très fines afin d'optimiser la valorisation de son énergie, de satisfaire les besoins du réseau et la demande de ses clients, tout en respectant la sûreté hydraulique. Chaque année, elle gère ainsi plus de 16 TWh d'énergie renouvelable.

La Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre de son plan climat, s'est résolument engagée en faveur de la mobilité propre et durable et promeut en particulier le développement de la mobilité électrique. La Communauté urbaine a ainsi déployé récemment, à titre de démonstrateur et d'exemple, une flotte de 8 véhicules électriques pour son usage interne. En cas de succès, son investissement serait renforcé et sa flotte de véhicules électriques pourrait rapidement être portée à plusieurs dizaines de véhicules.

De son côté, la CNR a développé une offre dédiée à la mobilité électrique durable, baptisée Move in Pure®. Cette offre permet aux clients qui y souscrivent pour leur flotte de bénéficier :

- d'une recharge certifiée 100 % renouvelable quel que soit le moment de la recharge, grâce à des garanties d'origine reposant sur des actifs de production certifiés TÜV sud EE-02 qui garantissent l'adéquation temporelle entre la consommation et la production,
- d'un bilan carbone individuel et global neutre, grâce à une contribution à l'investissement dans de nouveaux parcs éoliens et photovoltaïques permettant de couvrir la consommation de la flotte de véhicules sans détériorer le bilan environnemental des autres usages électriques,
- d'un tarif attractif pour une énergie 100 % renouvelable, fonction de la flexibilité de recharge permise et captée au travers d'un dispositif de pilotage à distance et en temps réel.

Les 2 parties se sont déclarées intéressées pour expérimenter une solution de mobilité propre et durable pour la flotte de véhicules de la Communauté urbaine. Les modalités techniques et économiques pour y parvenir doivent être définies dans le cadre du partenariat qui fait l'objet du présent projet.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce projet de convention à intervenir entre la Communauté urbaine et la CNR. L'objet de ce partenariat serait de définir les modalités de mise en place d'un démonstrateur concernant le fonctionnement de 8 véhicules électriques dont l'alimentation électrique serait fournie *via* le dispositif Move in Pure de la CNR. Il serait convenu que le démonstrateur serait mis à disposition au sein des locaux du garage de l'hôtel de Communauté, pour une expérimentation d'une durée de 3 mois. Cette mise à disposition aurait lieu au plus tard le 1er septembre 2012.

S'agissant d'une expérimentation, la CNR prendra à sa charge le contrat de fourniture et d'acheminement de l'énergie renouvelable nécessaire pour alimenter le parc de véhicules pour la période de 3 mois de tests.

La Communauté urbaine permettra, pour la durée de l'expérimentation, et à titre informatif, l'accès aux installations par les clients de la CNR.

A l'issue du partenariat, à partir du 31 décembre 2012, les résultats de l'expérimentation seront présentés par le Comité de pilotage aux représentants des 2 parties ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le projet d'expérimentation d'un démonstrateur concernant le fonctionnement de véhicules électriques alimentés par le dispositif Move In Pure par la direction de la logistique et des bâtiments,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Compagnie nationale du Rhône (CNR).

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.